

AIPR NIVEAUX CONCEPTEUR / ENCADRANT

OBJECTIFS :

Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

PROGRAMME :

Enseignements théoriques niveau « Concepteur »

-Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers

-Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes

-Préparation des projets de travaux :

- Investigations complémentaires
- Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)

-Procédures de prévention en amont du chantier :

- Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
- DT, DICT
- Demande de mise hors tension / Distances de sécurité

-Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement

-Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage

-Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Encadrant »

-Rôle, mission et responsabilités de son niveau

-Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains

-Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement

-Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT

-Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision

-Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser

-AIPR du personnel mis à disposition

-Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition

-Identification des situations dangereuses ou inattendues

-Règles d'arrêt de chantier

-Accès aux ouvrages de sécurité

-Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage

-Préparation des relevés topographiques de réseaux

Enseignements pratiques

-Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail

-Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur

-Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Si formation en entreprise :



- Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux
- Salle unique équipée d'un poste informatique par stagiaire, tous connectés à Internet

Textes officiels

Sécurité des réseaux :



Articles R554-1 et suivants du code de l'environnement

Arrêté du 15 février 2012

Formation à la sécurité et évaluation du travailleur :

Articles L4141-4, L4141-2, R414-13 et 14 du code du travail

À SAVOIR

Dispositif : Intra

Public : Concepteur : Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet

Encadrant : Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant

Pré requis : aucun

Méthodes et modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d'encadrement : Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

>>EPI non fournis

Organisation

Tarifs :

En Inter : nous consulter

En Intra : nous consulter

Durée : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : Préinscription

CONTACT

01 60 79 74 21

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*